

relations avec les États-Unis. L'an dernier, notre frontière commune a été franchie par un nombre sans précédent de touristes américains et, en sens inverse, par plusieurs Canadiens qui eussent été plus nombreux sans les restrictions imposées en matière de devises étrangères. Quelques Canadiens n'ont même pas réussi à traverser la frontière. Nous trouvons parfaitement légitime que notre voisin veuille resserrer ses règlements sur le passage de la frontière afin de faire obstacle à l'activité touristique et aux réunions des agents communistes. Nous lui reconnaissons le droit absolu d'accorder ou de refuser l'entrée à qui bon lui semble. C'est un droit que nous revendiquons pour nous-mêmes. Mais nous trouvons regrettable que des citoyens bien pensants aient à souffrir de certaines mesures de sécurité et que d'autres soient empêchés de se rendre aux États-Unis à cause de prétendues menées qui, même avérées, ne pourraient guère constituer une menace pour la sécurité de ce grand et puissant État. Nous discutons actuellement cette question de façon très amicale, comme toujours d'ailleurs, avec les fonctionnaires compétents des États-Unis. Nous espérons trouver bientôt une solution à ce problème qui, on le comprend facilement, fait craindre à nos concitoyens qu'une ombre, si légère soit-elle, vienne à planer sur les rapports de franche amitié qui existent entre nos deux peuples.

Coopération entre le Canada et les États-Unis

Nos relations avec les États-Unis sont plus complexes et plus suivies qu'avec aucune autre nation, tant en ce qui concerne les gouvernements que les organismes privés et les particuliers des deux pays. Ces relations sont pour nous d'une très haute importance. Nous sommes extrêmement chanceux d'avoir pour voisin un peuple ami et pacifique dont le pouvoir et l'influence sont exercés par un gouvernement ami et pacifique. De même,—j'espère ne pas être taxé ici d'outrécidance,—nous estimons les États-Unis chanceux d'avoir en nous un voisin qui, bien que beaucoup moins puissant, s'est montré capable d'administrer ses affaires, uni devant les dangers du dehors et fort des ressources et de la volonté nécessaires pour affronter le péril. Nous avons des antécédents politiques communs. Nos idéaux, sur le plan social et moral, participent des mêmes origines. C'est donc sur cette base solide que repose l'esprit de collaboration qui caractérise nos rapports et enrichit la vie que nous menons ensemble sur ce continent.

L'Amérique latine

Depuis que nous échangeons des missions diplomatiques avec diverses républiques de l'Amérique latine et que nous entretenons des relations de plus en plus cordiales avec leurs représentants aux réunions des Nations Unies, nous avons eu l'avantage de nous familiariser dans une mesure croissante avec nos affaires respectives. D'une façon générale, nous avons constaté, en nous connaissant mieux, que nous partageons les mêmes vues sur presque toutes, sinon toutes, les questions internationales importantes, et le même désir d'améliorer la sécurité et le bien-être de nos populations. La nature cordiale de nos rapports avec les vingt républiques de l'Amérique latine s'est manifestée de façon tangible de diverses manières. Le volume global de notre commerce avec les pays de cette région a décuplé depuis 1939. Nous continuons à exporter vers l'Amérique latine des produits comme le blé et le papier-journal, qui ont toujours tenu une place importante dans nos échanges avec cette partie du monde; à la liste de nos exportations se sont ajoutés notamment des navires et des machines. Nous avons en outre, à l'égard de diverses questions, travaillé en